

3^e édition des Rendez-vous de la Retraite | 12 au 17 novembre 2018

Enquête OpinionWay pour l'Agirc-Arrco Les nouveaux retraités recommandent aux jeunes actifs de se préparer beaucoup plus tôt

Les régimes de retraite Agirc-Arrco donnent le coup d'envoi de la 3^{ème} édition nationale des Rendez-vous de la retraite, du lundi 12 au samedi 17 novembre 2018, pour aider les actifs - quel que soit leur âge - à être acteur de leur future retraite, tout au long de leur vie.

A cette occasion, elle publie ce jour une enquête inédite menée avec OpinionWay auprès de 10.000 personnes parties à la retraite dans l'année. Les résultats confirment le réel besoin d'informations et d'anticipation, à la retraite.

- 82% des nouveaux retraités auraient souhaité être informé de l'impact de leurs choix de vie sur le montant de leur retraite
- 68% auraient adapté leurs choix de vie, s'ils avaient eu connaissance de cet impact
- Les nouveaux retraités ont préparé leur retraite en moyenne à 53 ans, mais recommandent aux jeunes actifs de s'y prendre 10 ans plus tôt !
- Les nouveaux retraités jugent les usages et services pour la préparation à la retraite : un besoin d'accompagnement et de services

82% des nouveaux retraités auraient souhaité être informé de l'impact de leurs choix de vie sur le montant de leur retraite

C'est une fois à la retraite, que les personnes mesurent l'impact que certaines situations de vie, leurs choix personnels ou professionnels peuvent avoir sur le montant de leur pension : un travail à temps partiel, un congé parental, un changement d'orientation professionnelle, une création d'entreprise, un arrêt de travail, une expatriation...

Les nouveaux retraités s'accordent massivement (82%) pour dire qu'une information à l'époque sur l'impact des choix de vie qu'ils ont été amenés à prendre leur aurait été utile.

68% auraient adapté leurs choix de vie s'ils avaient eu connaissance de cet impact

Avec le recul, les deux tiers des nouveaux retraités (68%) déclarent qu'ils auraient repensé leurs choix de vie, s'ils avaient pu mesurer leur impact sur le montant de leur retraite.

Dans l'ensemble, les deux tiers des nouveaux retraités (65%) déclarent avoir eu connaissance de l'impact qu'un temps partiel, un congé parental ou encore un congé sabbatique pouvait avoir sur la retraite.

L'impact d'autres situations de vie est, cependant, nettement moins connu. C'est le cas de la création d'entreprise, dont l'impact est *a priori* connu de seulement 48% des nouveaux retraités, du changement d'orientation professionnelle (47%), de l'expatriation (40%) ou encore du mariage : 28% seulement d'entre eux savent que le mariage ouvre des droits à la réversion, contrairement au PACS ou concubinage, qui n'en génèrent pas.

Près d'une femme retraitée sur deux juge important l'impact généré sur le montant de sa pension de retraite d'un arrêt de travail pour maladie ou chômage (51% contre 39% pour les hommes), d'un travail à temps partiel (52% contre 20% pour les hommes) ou d'un congé parental (46% contre 15% pour les hommes).

Les nouveaux retraités ont préparé leur retraite en moyenne à 53 ans, mais recommandent aux jeunes actifs de s'y prendre 10 ans plus tôt !

58% des nouveaux retraités se sont informés sur leurs droits de retraite après 55 ans, 29% cinq ans avant contre 13% avant 50 ans. L'âge moyen se situe à 53 ans.

Rétrospectivement, c'est à l'âge de 42 ans en moyenne qu'ils conseillent aux générations suivantes de s'intéresser et de s'informer sur leur retraite. Le premier conseil qu'ils donnent aux actifs est ainsi de s'y prendre tôt (36%) et de s'informer notamment via les sites internet des organismes de retraite (17%).

Les nouveaux retraités jugent les usages et services pour la préparation à la retraite : un besoin d'accompagnement et de services

Une fois à la retraite, la grande majorité des nouveaux retraités jugent faciles les démarches liées à la retraite, notamment la demande de retraite (74%), l'accès à un interlocuteur retraite (62%) et aux informations pour préparer son départ à la retraite (60%).

Grâce aux dispositifs d'information mis en place, par courrier ou en ligne, 84% des nouveaux retraités ont déclaré avoir réalisé une estimation de leur retraite avant leur départ : 31% entre 5 ans et 1 an avant et 36% la dernière année. Cette estimation leur a permis, pour 81% d'entre eux, d'avoir une idée assez proche du montant de leur retraite actuelle : conforme ou légèrement supérieure (51%) et légèrement inférieure (30%).

Les résultats soulignent, néanmoins, le besoin d'accompagnement et de conseils au moment de prendre leur retraite : 61% des nouveaux retraités considèrent qu'il n'est pas facile de préparer seul son départ à la retraite.

« Cette étude révèle un lien entre anticipation des choix de vie et niveau de retraite. Le simulateur et les autres dispositifs gratuits d'information que les régimes de retraite mettent à la disposition des actifs tout au long de leur carrière sont faits pour s'informer et visualiser concrètement les impacts des situations et choix de vie personnels ou professionnels sur leur retraite future. En anticipant, ils peuvent prendre en amont les aménagements qui s'imposent et ainsi aborder sereinement leur nouvelle vie de retraité » commente **François-Xavier Selleret, Directeur général de l'Agirc-Arrco.**

« La semaine des Rendez-vous de la retraite est l'occasion pour les actifs, encore loin de la retraite de s'informer sur les services et outil d'aide à la décision et venir échanger avec nos conseillers retraite ».

A propos des Rendez-vous de la retraite – 12-17 novembre 2018

La 3e édition des Rendez-vous de la retraite organisée dans toute la France du lundi 12 au samedi 17 novembre prochains est l'occasion pour les actifs, quel que soit leur âge, de mieux s'informer sur leur retraite. Sur internet et dans plus d'une centaine de centres d'information répartis dans toute la France, les conseillers retraite Agirc-Arrco répondent aux assurés, de tout âge, de manière personnalisée et gratuite. Pour connaître les horaires des conférences et tchats, l'adresse des centres Agirc-Arrco et prendre rendez-vous, connectez-vous sur le site rdv-retraite.agirc-arrco.fr et sur l'application mobile Smart'Retraite.

À propos de l'Agirc et l'Arrco

Les régimes de retraite complémentaire obligatoires des salariés du secteur privé sont gérés par les partenaires sociaux. Ils reposent sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. Ils viennent compléter le régime de la Sécurité sociale. L'Agirc et l'Arrco, ce sont 18 millions de salariés qui cotisent avec leurs employeurs (1,7 million d'entreprises) pour constituer leurs droits futurs, 12,6 millions de retraités et 78 milliards de retraites versées chaque année. Au 1^{er} janvier 2019, ces deux régimes fusionneront en un seul régime, l'Agirc-Arrco. Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr/ce-qui-change-en-2019

La méthodologie de l'étude

Cette étude a été réalisée par l'Agirc et Arrco auprès d'un échantillon de **10 934 néo-retraités**, représentatif de la population des néo-retraités ayant fait valoir leurs droits à la retraite dans l'année.

OpinionWay a rédigé le questionnaire de l'étude et effectué le traitement des données. L'échantillon a été redressé au regard des critères de sexe, de région de résidence et de statut professionnel pré-retraite (cadre ou non cadre).

Contacts presse

Virginie Belloir – Agirc-Arrco vbelloir@agirc-arrco.fr 01 71 72 12 49

Agence Oconnection • Amélie TESTA • atesta@oconnection.fr • 01 71 90 50 00 • 06 69 24 81 17